

Andéol, et dans laquelle il suppliait les consuls de Lyon de lui rembourser ses avances et de mettre garnison à Sainte-Croix et à Dargoire (20 juin 1590) (1).

A son retour du Velay, Chevrières était allé assiéger Thizy, dans le Beaujolais. Mais pendant que toutes les forces des ligueurs étaient occupées à ce siège, les royalistes de Vienne s'avancent dans le Lyonnais et s'emparent de Châteauneuf et de Riverie, où ils firent un certain nombre de prisonniers. Une forte garnison, composée de 200 cavaliers et de 400 arquebusiers, fut placée dans ce bourg sous le commandement d'Antoine d'Hostun seigneur de la Beaume. Et comme les royalistes avaient l'intention de s'y maintenir longtemps, afin d'empêcher la récolte des vins dans le Lyonnais, 200 maçons y furent amenés pour travailler aux fortifications de la place (juillet 1590) (2).

De là, les partisans du roi menaçaient Lyon et tenaient en échec les faibles garnisons que les Ligueurs avaient à Saint-Andéol et à Saint-Symphorien-le-Château. Suivant la coutume, chaque village fut mis à contribution, et tenu de fournir une taxe déterminée. Tout refus était menacé de pillage et d'incendie. Le bourg de Saint-Didier qui, suivant la tradition, était favorable au parti de la Ligue, subit ce dernier sort; il fut livré aux flammes, ainsi que plusieurs maisons des environs (3). Mais Mornant, qui avait été imposé pour 400 écus, après en avoir référé au capitaine Barjac, qui les engagea à résister, paraît avoir refusé impunément de satisfaire

(1) A. Bernard. *Les d'Urfé*. p. 283.

(2) Archives de la ville de Lyon. AA, 109, f°171.

(3) *Ib.* AA, 109, f° 182. — L'inscription d'une cloche à Saint-Didier rappelle encore le souvenir de cet incendie. (V. la notice sur Saint-Didier-sous-Riverie).